

La dématérialisation de tous les échanges avec la trésorerie

Conférence du 18 février 2014
proposée dans le cadre de l'UPEL 71

Julien Carnot, chef de projets Dématérialisation au GIP e-bourgogne

Au programme ce soir...

- Rappel: les échanges des collectivités avec les administrations d'État
- Le « protocole d'échange standard » Hélios
 - Qu'est-ce?
 - Pourquoi y passer?
 - Quand y passer?
 - Comment procéder?
 - Les arbitrages que vous devrez faire

Les relations entre collectivités et État

- Elles sont marquées par deux grands principes:
 - La libre administration
 - Corollaire: le contrôle de légalité
 - La séparation de l'ordonnateur et du comptable
 - Corollaire: des échanges soutenus avec votre comptable et un contrôle de la Chambre régionale des comptes



De votre document à une logique de flux

- Exemple, une délibération peut être:
 - Un document principal pour le flux de transmission au contrôle de légalité ACTES
 - Une pièce justificative pour le flux de transmission comptable HELIOS

Qu'est ce que le protocole d'échange standard (PES)?

- Une nouvelle façon de structurer vos données comptables
 - Un nouveau format remplaçant des formats limités comme Indigo

Format INDIGO:

200700000009010000000910100657400000032200

Format PES:

```
<Bordereau>
  <Exer V="2007"/>
  <IdBord V="9"/>
  <TypeBord V="01"/> <!-- 01 = Ordinaire -->
  <Piece>
    <IdPce V="91"/>
    <TypPce V="01"/> <!-- 01 = Ordinaire -->
    <LigneDePiece>
      <Nature V="6574"/>
      <MtHT V=" »322.00"/>
    </LigneDePiece>
  </Piece>
</Bordereau>
```

Qu'est ce que le protocole d'échange standard (PES)?

- Une rationalisation des moyens de transmission
 - Suppression des disquettes, des cd-rom...
 - Possibilité de supprimer toutes les transmissions papier, y compris les pièces justificatives

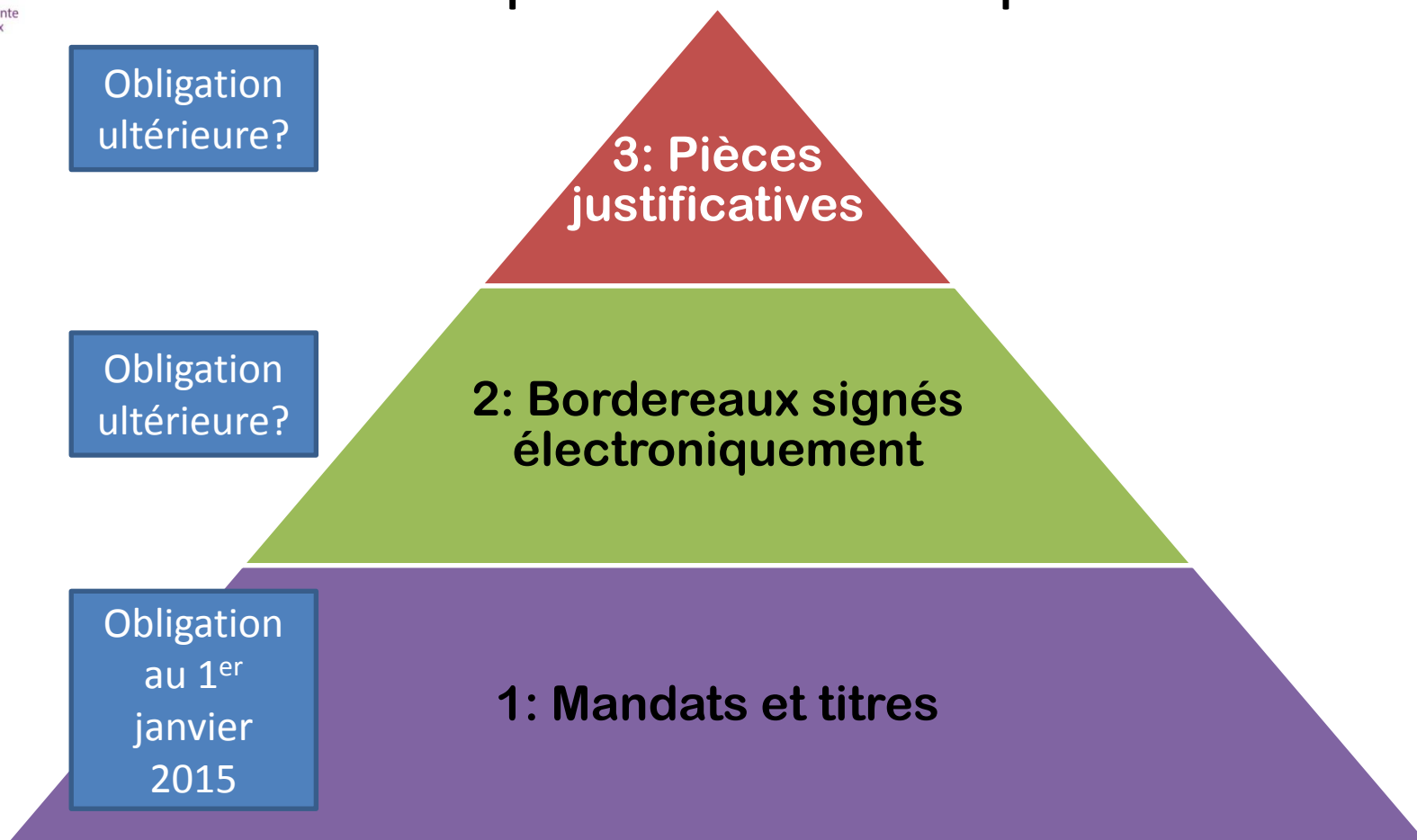
Pourquoi passer au PES?

- Enrichir les données transmises pour gagner en efficacité
 - Limitation des erreurs
 - Exécution plus rapide (délais de paiement, de recouvrement)
- Limiter les manipulations de papier, l'affranchissement, le temps de recherche d'informations en interne
 - Enjeu: 627 millions de feuilles de papier par an en France
- Participer à une chaîne de la dématérialisation complète
 - Collectivités, État et Chambres des comptes sont impliqués
 - Le PES permettra au comptable d'utiliser Hélios à son maximum

Quand passer au PES?

- Quelques milliers de collectivités y sont déjà
 - C'est le moment de bénéficier de leur expérience, mais surtout de l'accompagnement de votre comptable et de votre éditeur, en anticipant l'obligation
- Obligation au 1^{er} ~~février~~ août 2014 pour les collectivités utilisant les rôles (protocole ROLMRE) pour les prélèvements
- Obligation au 1^{er} janvier 2015 pour toutes les collectivités

Aller vers la dématérialisation complète: en étapes ou d'un coup



Un conseil: pour bénéficier de tous les avantages de la dématérialisation, passez directement (ou rapidement) à la dématérialisation complète!

Comment procéder? (1/2)

- Vérifier l'agrément PES de votre logiciel (éditeur ET version du logiciel installé)
 - Une mise à jour peut être nécessaire
 - Une courte formation ou une documentation vous sera proposée
- Contactez votre comptable pour définir ensemble un périmètre et un planning

Comment procéder? (2/2)

● Commencez à travailler sur vos pré-requis:

– Typage/nature des mandats/titres

- Bien renseigner les types de mandats/titres dans votre logiciel financier pour éviter des rejets: le comptable ne pourra plus corriger vos données

– Informations et typage des tiers

- Vos tiers doivent être bien renseignés (SIRET et nature juridique pour les entreprises, séparation des civilité/prénom/nom pour les individus, adressage), sinon ils seront bloqués par le logiciel
- Soyez pragmatiques : mettez vos tiers les plus utilisés à jour, les autres pourront être corrigés au jour le jour si besoin
- Utilisez les fonctionnalités de votre logiciel pour identifier les tiers problématiques souvent utilisés

Cas particulier: votre collectivité utilise des rôles au protocole ROLMRE pour faire des prélèvements

- La norme européenne *Single Euro Payment Area* (SEPA) impose l'abandon du protocole ROLMRE au 1^{er} ~~février~~ août 2014: il ne permet pas de transférer les informations requises
- ROLMRE sera remplacé par le protocole Ordre de Recette Multi-Créancier (ORMC)
 - ORMC est en fait une extension du PES titre, et exige donc un passage au PES avant le 1^{er} ~~février~~ août 2014 pour continuer à faire des prélèvements sur rôles
 - Vos tiers utilisés dans les rôles devront dans tous les cas être conformes aux pré-requis du PES

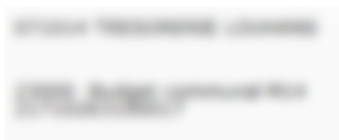
Des arbitrages organisationnels et techniques (1/2)

- Voulez-vous transmettre vos pièces justificatives?
 - Factures, pièces de marchés, etc.

Avantages de la transmission des pièces justificatives:

- Une seule transmission complète: gains de délai de traitement
- Facilité d'accès aux copies de justificatifs dans votre logiciel finances
- En cas d'oubli, vous pouvez faire un envoi supplémentaire sans avoir à refaire toute la transmission

Accès aux pièces justificatives depuis Xémélios



Exercice 2014

Mandat émis après paiement Fonctionnement

Mandat 131
Bordereau 4
Date d'émission 17/01/2014

Justifié par 1 document(s) dont :

- 1 document(s) en ligne
- 0 document(s) papier
- 0 document(s) sur CDROM

Créancier	Ligne	Pièce(s) de rattachement	Description	Imputation			Montant/Délais							
				Nature	Fonction	Opération								
<p>SAÛNE - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Services Intercommunaux de droit privé Centre de gestion des services communaux SAÛNE 1685 SERVICE ASSIÉRIER 13 5 DE LA VILLE - Bâtiment 16071 - 69133 SAÛNE SAÛNE - 69133 SAÛNE SAÛNE - 69133 SAÛNE FACTURE ASSIÉRIER</p>	1	<p>Paiement Exercice 2014 Identifiant 5191066615 pièce Ligne pièce 0 Justifiée par 0 PJ</p>	<p>Facture Fiche inventaire Compte Tiers Fiche emprunt Numéro de régie Numéro de marché Fiche de convention</p>	6262	4		Montant HT	200,00						
							Montant TVA	0,00						
							Compte TVA							
							Montant TTC	200,00						
							Délais global de paiement : [NON RENSEIGNE]							
							TOTAL HT							200,00
							TOTAL TTC							200,00

Inconvénients de la transmission des pièces justificatives:

- Numériser vos justificatifs peut nécessiter des investissements matériels (*scanner*) ou des réorganisations
 - Limite de 50 Mo par transmission:
 - choisir la bonne qualité de numérisation (max 150ppp)
 - ajuster le nombre de titres/mandats par bordereau
 - Il faut toujours archiver en papier vos originaux « papiers », même s'ils ont été numérisés
- Dans tous les cas: revoyez avec votre comptable les pièces réellement nécessaires!

Des arbitrages organisationnels et techniques (2/2)

- Votre volumétrie de transmission nécessite-t-elle d'automatiser vos transmissions?
 - La grande majorité des collectivités de moins de 10 000 habitants déjà passées au PES utilisent le dépôt manuel sur le « portail de la gestion publique » mis à disposition gratuitement
 - Les plus grandes collectivités choisissent d'utiliser un tiers de télétransmission sécurisé, avec un parapheur pour la signature des bordereaux

Avantages du tiers de télétransmission:

- Mise à la signature/transmission depuis votre logiciel finances
- Retour des accusés de réception dans votre logiciel finances
- Possibilité d'utilisation d'une seule interface pour les agents (logiciel finances) et d'une seule interface pour les élus/signataires (parapheur électronique)

Parapheur pour la signature des flux

Responsable comptabilité Julien Carnot Rechercher

Première page « 1 » Dernière page

TOTAL A CE PRESENT BORDEREAU		0.02	0.02
TOTAL GENERAL DU PRESENT BORDEREAU	716 952.16	87 517.26	794 069.42
TOTAL GENERAL	716 952.18	87 517.26	794 069.44

PesDepense-
17-2013-196-19620140116163101

Circuit de validation

- Ciril Finances
— Le 16/01/2014 à 16:35 par Application Ciril
- Responsable comptabilité
- Direction générale des services adjointe
- Direction générale des services
- Maire
- Service comptabilité
- Ciril Finances

Détails du dossier

- Type : PES
- Sous-type : DEPENSES
- Visibilité : groupe
- Dossier Lu
- Nom du TDT : SLOW
- Protocole TDT : HELIOS

Ajouter un document

Première page « 1 » Dernière page

i-Parapheur 4.1.00 - Assistance e-bourgogne

Inconvénients du tiers de télétransmission:

- Coût du service si vous choisissez le tiers de télétransmission de votre éditeur
 - Coût de l'interconnexion/accompagnement de votre éditeur si vous choisissez un autre tiers de télétransmission
 - Coût du ou des certificats à acquérir auprès d'une autorité de certification
- Dans tous les cas: vous devrez utiliser le portail pour vos tests, et pourrez passer d'une solution à l'autre après échange avec votre comptable

Synthèse: 3 solutions pour télétransmettre en 2015

Logiciel finances agréé pour la production des pièces au format PES V2

- Pré-requis « métiers »/données (SIREN dans la base de tiers, etc.)
- Mettre à jour/acheter le module complémentaire
- Se former sur la nouvelle version/module

Convention Hélios:
collectivité / comptable / CRC

→Contacter votre comptable

FINANCES PUBLIQUES



Portail de la gestion publique



Tiers de télétransmission commercialisé par certains éditeurs

Hélios



Tiers de télétransmission proposé par e-bourgogne



SLOW



Scénarios d'interfaçage

Scénario cible pour:

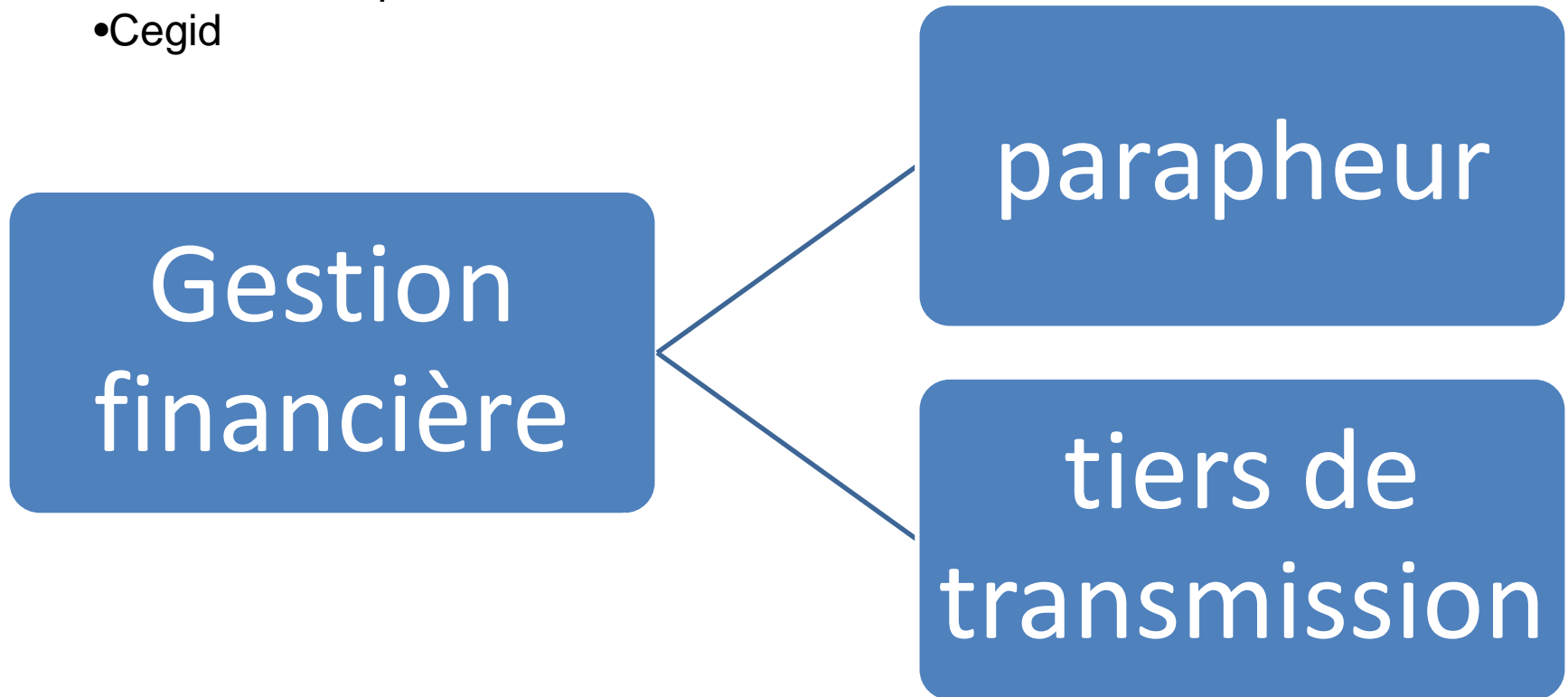
- Berger Levraut (Magnus)
- Cosoluce
- JVS



Scénarios d'interfaçage

Scénario cible pour:

- Cegid



Scénarios d'interfaçage

Scénario cible pour:

- Cyril



Planning de réalisation

- Respect des pré-requis
- Note de cadrage
 - Avec le comptable, déterminer un périmètre et un planning
- Tests des flux avec l’Outil de Suivi PES (PESOS)
 - PESOS est un outil mis à disposition sur le portail de la gestion publique.
 - Il permet à la collectivité de soumettre manuellement des flux à une validation, et au comptable de suivre ces tests
- Si tiers de télétransmission: paramétrage et tests du raccordement
- Passage en production
 - Arrêt des transmissions Indigo, transmissions réelles au format PES
- Arrêt des flux papier

Ce qu'il faut retenir...

- Au plus tard le 1^{er} janvier 2015
- Un nouveau format qui permettra de remplacer tous les échanges papier
- Deux choix:
 - Dématérialiser les pièces justificatives: commencez à estimer le volume et à adapter votre fonctionnement
 - Utiliser le portail de la gestion publique ou le tiers de télétransmission -> dans le doute, commencez par le portail
- Vos interlocuteurs: le comptable, votre éditeur de logiciel finances, le GIP e-bourgogne